

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU 19 FÉVRIER 2025

SÉANCE OUVERTE À 20 H 00

Présent-e-s :

Mme Nathalie HENRIOD, Présidente

Mmes Nassima LAGROUNI, Irène MAIO, Véronique MOULLET-BOUCHARDY
Conseillères municipales

MM. Jonathan CHRISTIN, Didier HENRIOD, Stéphane JOYE, André PHILIPP, Pascal
RAEMY, José NODA GONZALEZ, Denis van LEEMPUT, Ludovic ZBINDEN,
Conseillers municipaux

Exécutif :

M. Dominique NOVELLE, Maire
Mme Christine RAMBACH, adjointe
M. Michel APOTHELOZ, adjoint

Excusé :

M. Livio LANZA, Conseiller municipal

Assiste :

Mme Claire SNEIDERS, secrétaire générale

Procès-verbaliste :

Mme Sophie PALMERINI

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 JANVIER 2025
- II. RAPPORTS DE COMMISSIONS
- III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S
- IV. MOTIONS
- V. QUESTIONS ET DIVERS

Mme HENRIOD, ci-après « la Présidente », ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil municipal. Elle excuse M. LANZA, Conseiller municipal, et salue dans le public Mmes Florence AUFAURE HERCOD et Elena RODRIGUES, ainsi que M. Arthur SCHNEIDER.

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 JANVIER 2025

La Présidente demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document, et si celui-ci amène des commentaires, modifications ou remarques.

Sans remarque ni question, **la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2025.

Le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2025 est approuvé par 7 voix pour, 0 contre, 4 abstentions (Mme MAIO, MM. HENRIOD, NODA GONZALEZ et ZBINDEN absents lors de la séance du 22 janvier 2025).

II. RAPPORTS DE COMMISSIONS

La Présidente demande s'il y a des commissions.

Commission Aîné.e.s : animations, sortie

Mme MOULLET-BOUCHARDY informe que la commission Aîné.e.s s'est réunie le mardi 4 février 2025 et le point suivant a notamment été traité :

- Loto des Aîné.e.s : aura lieu le 2 avril 2025.

La Présidente la remercie pour le rapport.

III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S

La Présidente n'a pas de communication.

La Présidente passe la parole à **M. NOVELLE**.

Electromobilité – bornes de recharge pour véhicules

Les travaux des bornes de recharge pour voitures électriques ont débuté récemment, tels que prévus au budget 2024. Pour rappel, les Services industriels de Genève (SIG) devaient intervenir à l'automne 2024, mais n'ont finalement pas pu commencer à la date prévue pour différentes raisons. De plus, la manière dont ces bornes doivent être alimentées a été chamboulée : à la base, il était prévu que celle du chemin de Mussel le soit depuis le bâtiment de l'école. Cependant le branchement se fera depuis l'intersection située entre la rue du Vieux-Four et le chemin des Vernaz. Ainsi, 100 mètres de fouilles seront nécessaires.

M. NOVELLE, à l'annonce de ce nouveau branchement imposé par les SIG – sur le chemin de Mussel, s'est offusqué. Les SIG ont confirmé qu'ils prenaient en charge les frais de génie civil ainsi que ceux pour le branchement situé à la hauteur du bâtiment des Chouettes sur la sur du Vieux-Four. M. NOVELLE a donné son accord et finalement, les CHF 16'000.- que la Commune avait prévus au budget serviront pour payer la signalisation verticale ainsi que le marquage au sol.

Plan directeur communal (PDCom) – mise à jour partielle

Le canton, M. HODGERS (Conseiller d'État), valide le travail de la Commune sur la mise à jour partielle du PDCom. Lors de la prochaine séance du mois de mars, une résolution sera soumise au Conseil municipal.

Skyguide – vol de nuit / aéroport

Comme chaque année, Skyguide effectue des vols de nuit pour calibrer ses fréquences. Ceux-ci auront lieu du 17 au 20 mars prochains.

64, rue du Vieux-Four – transformation

Cette semaine, les travaux ont débuté au 64, rue du Vieux-Four, afin de transformer l'ancienne écurie en salon de coiffure.

Toiture de la salle Duvillard / ancienne école – photovoltaïque

Normalement, les travaux concernant les projets de panneaux photovoltaïques sur l'ancienne école devraient débuter cet été. Le planning est le suivant :

- Janvier 2025 : visite du site par les 5 entreprises invitées
- 14 février 2025 : rendu des soumissions (3 entreprises ont répondu)
- Février-mars 2025 : analyse des soumissions par le mandataire (Amstein et Walthert)
- Début avril 2025 : attribution des travaux
- Début juillet 2025 : début des travaux

M. NOVELLE ajoute que de nombreux nids d'hirondelles (non habités) se trouvent au niveau de la toiture de ce bâtiment. Du personnel du centre ornithologique de Genthod s'est rendu sur place et a suggéré de disposer des bâches sous les avant-toits, afin que les oiseaux ne viennent pas y nicher. En effet, la présence d'un seul nid habité rendrait impossible de commencer le chantier. Des bâches ont donc été installées.

La Présidente passe la parole à **Mme RAMBACH**.

Concert – soirée rock

Un concert sera organisé à la salle Duvillard le samedi 15 mars, à 20h30, avec une buvette. Il s'agira d'une soirée rock, animée par le groupe *The Molitors*, dont l'un des artistes est Aérien.

Exposition – Abri espace culturel éphémère

Du 28 au 30 mars 2025, une exposition d'art contemporain est prévue à l'Abri. Il s'agit des œuvres d'un jeune qui étudie à la Haute école d'art et de design (HEAD).

Pro Senectute

Ces dernières années, des dates fixes étaient prévues, ainsi qu'un tournus dans les différentes Communes de la Champagne et une partie du Mandement pour les permanences Pro Senectute. Toutefois, cette organisation a été ré-évaluée pour un accès plus pratique pour les aînés.

Dorénavant en lieu et place de permanences, ce seront des visites sur rendez-vous qui seront privilégiées en 2025, soit à domicile, soit dans une salle à la Mairie. Ce fonctionnement permet davantage de proactivité et de flexibilité dans ces permanences.

Permanences impôt

Comme chaque année, des permanences impôt, selon les critères définis, se tiendront à Bernex pour les habitants des Communes de la Champagne, dont Aire-la-Ville. Celles-ci ont repris début février et se termineront fin avril.

Recrutement en direct pour les jeunes

Les journées de recrutement en direct sont coorganisées par l'OSEO / CapEmploi avec la Cité des métiers et le soutien des Communes de la Champagne, Bernex et Confignon.

Pour les jeunes de notre région, cette journée aura lieu le 19 mars 2025. Pour rappel, lors de ces journées, des entreprises sont présentes et les jeunes viennent les rencontrer. Toutes les informations se trouvent sur le site de la Cité des métiers.

Jobs d'été

La Commune reconduit les jobs d'été pendant les mois de juillet et août. Le délai d'inscription est fixé à fin mars et une communication est prévue dans le bulletin d'information communal.

Croq'infos – permanence

Les permanences Croq'infos ont été inscrites dans le bulletin d'information communal et sur le site internet communal. Celles-ci sont organisées par l'équipe du BUPP de la FASe, avec différents partenaires. Un atelier « impôt », avec l'administration fiscale cantonale, et un atelier « passage à la majorité », avec Point Jeunes, sont prévus aux mois de mars et mai 2025. Un autre atelier sera ensuite organisé à l'automne.

Croc'n'Mouv – enfants – centre aéré deux premières semaines des vacances d'été

Un test de collaboration avait déjà eu lieu l'année dernière avec l'association Croc-n'Mouv. Cette année, les Communes de la Champagne ont décidé de soutenir l'organisation de ce centre aéré durant les deux premières semaines de vacances d'été qui se tiendront à Chancy et Cartigny. La Commune participe financièrement au même titre que pour les camps et colonies de vacances, soit CHF 15.-/jour/enfant, directement auprès de l'association.

Association Aire-de-Rien

L'Aire-de-Rien a réalisé sa dernière activité au mois de décembre 2024, avec les Fenêtres de l'Avent et a fait part de sa dissolution à fin janvier 2025. Son comité est chaleureusement remercié pour toutes les animations proposées pendant de longues années.

Association Envie d'Aire

Cette nouvelle association reprendra une partie du programme de l'association Aire-de-Rien (par exemple : le vide-greniers, le tournoi de jass, les Fenêtres de l'Avent et la gestion de la boîte à livres), en plus d'autres activités de rencontre et de bien-être. Celles-ci commenceront à partir du mois de mai.

Association de parents d'élèves (APEALV)

L'APEALV réitère la Fête de Pâques et la semaine sans écrans. Une communication directe sera faite aux élèves de l'école, mais celle-ci sera également transmise via le bulletin d'information communal.

Jeux de cartes

La Commune a été sollicitée à plusieurs reprises par des habitant.e.s, notamment au moment de la dissolution de l'Aérienne (il y a plusieurs années), pour demander des moments de rencontres réguliers tout au long de l'année pour jouer aux cartes.

Ces personnes avaient également approché l'Amicale des Aînés quand celle-ci existait.

L'association Envie d'Aire, quant à elle, débute avec son nouveau programme et préfère ne pas prendre tout de suite en charge cette activité.

En conséquence, afin de savoir si cette proposition suscite de l'intérêt, la Mairie (plus particulièrement Mme RAMBACH) organisera 4 rencontres le mercredi en fin de journée de mars à juin. Ces moments de jeu sont principalement ouverts aux aînés.

En cas d'intérêt, la nouvelle association Envie d'Aire a fait savoir qu'elle serait éventuellement prête à reprendre ce projet.

Élections communales – panneaux d'affichage

Les panneaux d'affichage des votations et élections sont actuellement situés devant la salle polyvalente. Par le passé, ils ont déjà été installés à différents endroits (dont le préau de l'école, qui n'était pas un lieu particulièrement approprié).

Différentes propositions ont été formulées, et l'Exécutif a finalement considéré qu'il serait plus logique de les fixer à proximité du local de vote. Un test sera effectué, à l'occasion des prochaines élections communales. **Mme RAMBACH** ajoute que la Société générale d'affichage en est déjà informée. Si ce lieu devait convenir, une installation plus pérenne pourrait être envisagée.

La Présidente passe la parole à M. APOTHELOZ qui n'a pas de communication.

IV. MOTIONS

La Présidente demande si quelqu'un propose une motion.

Aucune motion n'est proposée.

V. QUESTIONS ET DIVERS

La Présidente demande s'il y a des divers.

M. van LEEMPUT

- Exposition : souhaiterait connaître le nom de l'étudiant qui exposera à l'Abri espace culture éphémère. **Mme RAMBACH** indique qu'il s'agit de M. Colin ST-MARY, qui n'habite pas dans la commune. Elle précise que ce jeune a régulièrement réalisé des photos lors de la Fête de l'Escalade d'Aire-la-Ville.
- Toiture – soumission : aimerait connaître le nom des sociétés qui ont soumissionné pour les panneaux photovoltaïques. **M. NOVELLE** l'informe qu'il s'agit des sociétés i-Watt, Sedelec et Amaudruz. **M. van LEEMPUT** précise qu'il pose cette question à titre personnel, car il vient de faire poser des panneaux et considère qu'il s'agit d'une expérience superbe.

M. NODA GONZALEZ

- Association Croc'n'Mouv : demande s'il s'agit d'une association de la Champagne genevoise. **Mme RAMBACH** explique que depuis 2 ou 3 ans, celle-ci propose, dans les centres aérés de Bernex, des ateliers en lien avec l'alimentation et avec des activités sportives. **M. ZBINDEN** intervient pour souligner que ces ateliers sont très bien ; ce que **Mme RAMBACH** confirme, en ajoutant que l'association intervient également à Lancy. En outre, elle précise qu'une semaine se déroulera à Cartigny et l'autre semaine à Chancy. **M. CHRISTIN** informe que l'association est gérée par une ancienne habitante, Mme Caroline BERNEY.

M. RAEMY

- Toiture – salle Duvillard – ancienne école : souhaiterait qu'à qualité égale, le choix de l'Exécutif se porte sur des entreprises locales, voire communales.

M. ZBINDEN

- Budget 2025 : était absent lors de la dernière séance du Conseil municipal et souhaite donner réponse à l'intervention de M. NOVELLE, au sujet de sa propre intervention lors de l'étude du budget. Il en donne lecture :

« En réponse à votre communication récente concernant le budget de 2025, ainsi que les réflexions exprimées.

Tout d'abord, je souhaite remercier chaleureusement la personne qui a rédigé le document que M. NOVELLE a partagé, car elle démontre un laïus entre dette et amortissement.

Cependant, je tiens à exprimer mon regret face aux propos tenus à mon encontre.

Je souhaite tout de même apporter une précision importante : comme vous le savez, dans le message du Maire concernant les comptes annuels 2023, que je cite : nous avons observé que des recettes inattendues et des économies réalisées sur plusieurs postes ont permis de compenser des recettes fiscales moins importantes que celles estimées par l'administration fiscale cantonale. Cet élément renforce ma décision de limiter le gonflement des estimations de recettes fiscales – un choix qui se montre judicieux et responsable.

De plus, lors des discussions autour de l'internalisation de l'employé communal, un argument avait été mis en avant : le travail considérable effectué par M. NOVELLE sur le terrain. Il a été souligné qu'à la fin de son mandat, son successeur aurait probablement moins de temps pour mener à bien cette tâche cruciale. Cet argument a sans aucun doute joué un rôle dans la décision des commissaires du Conseil municipal.

Enfin, je souhaite également évoquer la remarque formulée à l'encontre de ma proposition d'installer des panneaux solaires sur le toit de la salle Victor Duvillard, formulée en plénière. M. NOVELLE a avancé que cette initiative n'était pas rentable, comme exposé en commission des bâtiments en août 2022. Cette affirmation a été donnée par M. NOVELLE, en réponse à un conseiller (cf. PV de la commission d'août 2022). Heureusement, cette affirmation a pu être contredite par l'étude qui a été réalisée, et nous avons désormais l'opportunité de mettre en œuvre cette installation, montrant ainsi l'exemple à notre population en matière de transition énergétique.

Je vous remercie pour votre attention. »

Mme MAIO

- Commentaires et remarques contre M. NOVELLE : constate une *guerre* menée à l'encontre de M. NOVELLE et déclare qu'elle-même n'accepterait pas certains des propos qui ont été tenus.

M. ZBINDEN répond que cela n'est pas le cas. Il déclare avoir été heurté en lisant le procès-verbal, car il trouvait que son contenu n'était pas bienveillant. Il prend conscience de certaines erreurs qu'il a commises. Comme il a été mentionné, les comptes présentent certaines difficultés, mais la manière dont ces remarques ont été formulées représentaient une attaque. M. ZBINDEN n'était malheureusement pas là pour l'entendre le soir-même et n'a donc pas pu évaluer le langage non-verbal, mais de ce qu'il a pu lire, il a été surpris. Il n'attaque personne, mais précise qu'au sujet des panneaux solaires, M. NOVELLE a peut-être commis une erreur en affirmant qu'une étude avait déjà été réalisée plusieurs années auparavant, sans tenir compte de l'évolution technologique. M. ZBINDEN constate que tout le monde commet des erreurs et qu'il ne ressent pas d'amertume, mais à la lecture du procès-verbal, il considère qu'il s'agissait vraiment d'une attaque personnelle. M. ZBINDEN affirme n'en vouloir à personne, mais estime que tout le monde doit rester correct. Enfin, il souligne que ses propos étaient factuels et ne voit pas ce qu'ils comportaient de méchanceté.

M. ZBINDEN

- Panneaux affichage (votation/élection) : aimerait savoir si les panneaux d'affichage actuels sont fixes. **Mme RAMBACH** répond qu'ils sont fixés au sol. Le personnel communal se chargera de les déplacer.

M. CHRISTIN

- Cigogne : se demande s'il serait possible de favoriser un nid pour la cigogne qui niche entre l'église et la Mairie. **M. NOVELLE** en prend note.

M. JOYE

- Toiture – photovoltaïque : tient à remercier M. ZBINDEN, parce que les discussions étaient mal parties au moment où le sujet des panneaux photovoltaïques a été proposé, alors que la finalité est que la commune aura ces panneaux, qui produiront de l'énergie.

M. HENRIOD

- Interpellation : ne souhaite pas prendre la défense de qui que ce soit, mais remarque que le droit de réponse n'est pas relatif à déclencher une guerre. Il estime que lorsqu'une interpellation s'étend sur une page de procès-verbal, tout le monde a un droit de réponse, sans qu'il soit question pour autant de déclencher un conflit.

M. van LEEMPUT

- Propos qui peuvent faire peur au public : s'adressant à M. ZBINDEN, **M. van LEEMPUT** lui fait remarquer qu'il aurait dû se montrer moins alarmiste quand il a communiqué les chiffres, et pense que M. NOVELLE a essentiellement contesté le fait que ces chiffres étaient faux. Il aurait mieux valu les vérifier avant de faire peur aux autres. Il rappelle par ailleurs que des mesures ont été prises en conséquence, soit la réduction de certains postes au budget.

M. ZBINDEN répond que ces mesures n'ont visiblement pas alarmé qui que ce soit, car aucun amendement n'a été voté. Il explique que le raisonnement qui a été suivi a consisté à gonfler les recettes fiscales, alors que lui s'y est opposé. Aujourd'hui, il est constaté encore dans les derniers comptes – tel que mentionné par le Maire dans le bilan des comptes 2023 – que d'après les estimations, la recette perçue par la commune est inférieure à ce qui avait été prévu, et qu'aujourd'hui, l'estimation fiscale a été « gonflée ». Pour cette raison, M. ZBINDEN était favorable à une réduction. Il précise qu'il n'a pas l'intention de refaire le débat du budget ce soir et qu'il souhaitait simplement faire cette intervention, étant donné qu'il était absent lors de la dernière séance.

M. PHILIPP

- Estimations des recettes fiscales : déclare faire partie de la commission des finances depuis de nombreuses années à laquelle il a été reproché exactement l'inverse pendant longtemps, autrement dit, que les estimations fiscales étaient trop basses, alors que finalement, la Commune percevait plus de recettes. Ainsi, il a été demandé à la commission des finances de dépenser ce qu'elle recevait. **M. PHILIPP** rappelle qu'il ne s'agit évidemment que d'estimations. Le souhait serait que l'administration fiscale soit bien plus précise et pas aussi empirique, mais la commission des finances reçoit des chiffres et est obligée de faire avec. Il ajoute que si cette dernière sous-estime ou surestime les dépenses, elle aura tort dans les deux sens. M. PHILIPP reconnaît que pendant longtemps, la commission des finances était peut-être trop prudente dans les dépenses, alors que la Commune faisait des bonis.

M. HENRIOD acquiesce, mais indique qu'une anticipation a eu lieu en raison du vote du 24 novembre 2024 (baisse d'impôts cantonaux) et de certains autres facteurs, dont les difficultés rencontrées au niveau de certaines installations du patrimoine communal (telle que la fondation pour le chauffage). La commission finances essaie d'anticiper certaines mauvaises nouvelles. Cependant, la situation n'a rien d'alarmant. Il insiste sur le fait qu'il est possible de réaborder la question du budget tranquillement, sans que cela n'entraîne des tensions.

M. HENRIOD rappelle que la crainte de M. NOVELLE était que le Conseil municipal ne parvienne pas à voter un budget. Finalement, celui-ci a été voté et tout fonctionne bien, malgré le fait que la situation financière de la Commune ait changé.

- Musique – concert : annonce qu'un Aérien jouera en soliste au Victoria Hall, lors d'un concert qui se tiendra le 11 avril prochain. Il distribue à chacun le *flyer* de l'événement. Il précise que le concert est celui de l'Orchestre philharmonique de la Paix, composé de jeunes musiciens professionnels issus de nombreux pays. Cet orchestre s'était déjà produit en février dernier et avait rencontré un réel succès à cette occasion.

M. van LEEMPUT

- Usine des Cheneviers : aimerait savoir où en sont les travaux d'assainissement de l'usine des Cheneviers. Il a l'impression que les informations se font rares à ce sujet et souhaiterait que l'Exécutif se rapproche des SIG, afin de connaître le calendrier des travaux. **M. NOVELLE** se renseignera, mais rend attentif au fait que l'ouverture est prévue pour 2030.

M. CHRISTIN

- Pont de Peney : a entendu dire que le Pont de Peney serait fermé pour les travaux de cet été. Il aimerait savoir si la Commune en est informée. **M. NOVELLE** répond que les travaux sont prévus pour 2026.

De son côté, **M. JOYE** avait compris que le pont serait fermé pendant deux années consécutives. **M. NOVELLE** explique que le canton a présenté deux options : soit les travaux seront réalisés en 2 ans (avec 1 à 2 mois de suppression de passage), soit en 1 an (sur une période plus longue, avec déviation bidirectionnelle).

M. JOYE demande si la Commune est intégrée dans les discussions et si elle dispose d'un levier. **M. NOVELLE** explique que la Commune n'a pas réellement de levier sur le planning et la fermeture ou pas du pont. Il ajoute que ce sont surtout les graviéristes qui ne souhaitent pas effectuer les travaux sur 2 ans, mais plutôt sur une année, avec des déviations bidirectionnelles.

Mme MOULLET-BOUCHARDY

- Gravières – plateau de Bernex : déclare avoir lu récemment dans *La Tribune de Genève* que la Commune de Bernex rencontre des problèmes. Elle voudrait savoir si la Commune d'Aire-la-Ville est concernée. **M. NOVELLE** répond par la négative. La Commune d'Aire-la-Ville a signé des servitudes avec les graviéristes et tout s'est bien passé. Il précise que les problèmes rencontrés par Bernex ne sont pas récents.
M. NOVELLE ajoute que d'autres intervenant que les partenaires habituels sont en possession de terrains dans la zone de gravières et freinent le développement de la zone concernée.

Sans autre commentaire, **la Présidente** clôt la séance à 20h35.